



SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

Commune d'EYBENS :

MAIRIE

2 Avenue de Bresson

38320 EYBENS

Bureaux :

5 rue Eugène Faure

38000 GRENOBLE

Siège social :

1 esplanade François Mitterrand

69002 LYON

Commune d'Eybens

**AVENANT N°1 AU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DU CENTRE BOURG**

MARCHE DE QUASI REGIE

ENTRE :

La Commune d'EYBENS représentée par son Maire en exercice, M. Nicolas RICHARD,

Ci-après désigné par les mots « La collectivité », "Le Maître d'ouvrage" ou « Le Mandant »,

D'une part,

ET :

La SPL OSER, Société Publique Locale d'Efficacité énergétique, S.A au capital de 10 908 050 euros dont le siège social est 1 place François Mitterrand – 69002 LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le n°791 623 069.

Représentée par son Directeur Général M. Philippe TRUCHY, nommé dans ses fonctions et ayant reçu tous pouvoirs à effet des présentes par délibération du Conseil d'Administration de la société du 8 avril 2019.

Ci-après désignée par les mots « Le mandataire » ou " La Société "

D'autre part,

EXPOSE PREALABLE

La commune d'EYBENS a demandé à la SPL OSER, qui a accepté, de faire réaliser en son nom, pour son compte, la rénovation énergétique du complexe Le Bourg, et ce, dans le respect des conditions générales d'interventions de la société pour ses actionnaires par un mandat de maîtrise d'ouvrage signé le 11 octobre 2021, et notifié le 18 octobre 2021.

Afin de réaliser les travaux de rénovation énergétique, la Collectivité envisage d'attribuer un marché global de performance énergétique comprenant à la fois la conception et la réalisation des travaux ainsi que des prestations d'exploitation-maintenance, de gros entretien, de sensibilisation des usagers.

Le présent avenant a pour objet de modifier :

- L'enveloppe prévisionnelle des dépenses à engager par le Mandataire en phase conception-réalisation (dépenses en investissement) et en phase exploitation maintenance (dépenses en fonctionnement), montants en augmentation ;
- La rémunération de la SPL OSER pour le pilotage de cette opération de rénovation énergétique ;
- La modification des conditions de révision des honoraires du mandataire suite à l'arrêt de l'indice retenu par le contrat de mandat.

1. MODIFICATION DE L'ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE DES DEPENSES A ENGAGER PAR LE MANDATAIRE

1.1 Dépenses en investissement

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de rénovation énergétique (annexe 4 au contrat de mandat), établie provisoirement en septembre 2021 sur les bases d'un audit réalisé en décembre 2020, comportait un montant des dépenses d'investissement à engager par le mandataire pour le compte de la commune s'élevant à 5 591 667, 00 €HT (6 710 000, 00 €TTC), hors rémunération du mandataire.

L'enveloppe financière prévisionnelle évolue pour tenir compte :

- de la survenance de plusieurs aléas dans la phase de contractualisation, s'étant déroulée en 2022, avec des modifications de programme entraînant des travaux supplémentaires, parmi lesquels figurent :
 - o la découverte d'amiante en plusieurs points et la nécessité de procéder au retrait d'une partie des matériaux amiantés ;
 - o la nécessité d'un reclassement de l'école élémentaire en ERP de quatrième catégorie au regard des effectifs accueillis et leur localisation dans le bâtiment, entraînant des travaux complémentaires ;
 - o des demandes de la collectivité portant sur la réalisation de travaux supplémentaires non prévus initialement : entrée indépendante pour le logement de fonction, la possibilité future de division de la salle des fêtes ;
- de la hausse des prix des matières premières, l'inflation constatée entre septembre 2021 et décembre 2022 étant d'environ 11% (INSEE : Indice de Prix des travaux d'Entretien et d'Amélioration).

Malgré les incidences financières significatives de ces évolutions, l'augmentation du budget de l'opération reste contenue puisqu'une augmentation de **11, 03%** des dépenses d'investissement de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est actuellement nécessaire pour finaliser la contractualisation avec l'offre pressentie.

Le montant des dépenses d'investissement à engager par le mandataire pour le compte de la commune (article 4 du contrat de mandat), hors rémunération du mandataire, passe de 5 591 667, 00 €HT (6 710 000, 00 €TTC) à 6 208 333, 00 €HT, soit **7 450 000, 00 €TTC**.

L'enveloppe financière prévisionnelle d'opération de rénovation énergétique jointe au présent avenant annule et remplace l'initiale annexe 4 au contrat de mandat.

1.2 Dépenses en fonctionnement

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de rénovation énergétique (annexe 4 au contrat de mandat), établie provisoirement en septembre 2021, comportait un montant des dépenses de fonctionnement à engager par le mandataire pour le compte de la commune s'élevant à 373 287,00 €HT (437 000,00 €TTC), hors rémunération du mandataire.

L'enveloppe financière prévisionnelle évolue pour tenir compte des niveaux de prix de l'offre présentée pour l'attribution du MPGP :

- L'estimation prévisionnelle du coût du combustible bois (P1) pour toute la durée du marché passe de 109 440, 00 €HT à 148 480, 00 €HT ;
- Les dépenses pour l'entretien maintenance (P2) évoluent de 120 250, 00 €HT à 277 516, 00 €HT ;
- Les dépenses pour le gros entretien renouvellement (P3) évoluent de 120 250, 00 €HT à 92 224, 00 €HT ;
- Les dépenses pour la sensibilisation des usagers (P5) évoluent de 23 347, 00 €HT à 19 000, 00 €HT ;

Le montant des dépenses de fonctionnement à engager par le mandataire pour le compte de la commune (article 4 du contrat de mandat), hors rémunération du mandataire, passe de 373 287, 00 €HT (437 000, 00 €TTC) à 537 220, 00 €HT, soit **644 664, 00 €TTC** .

L'enveloppe financière prévisionnelle d'opération de rénovation énergétique jointe au présent avenant annule et remplace l'initiale annexe 4 au contrat de mandat.

2. **MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU MANDATAIRE**

2.1 Phase 3 Conception et Réalisation

Le travail du mandataire est modifié par plusieurs éléments significatifs :

- Reclassement de l'école élémentaire en ERP de 4eme catégorie ;
- Programme de réaménagement de l'école élémentaire qui s'est complexifié en ne portant plus seulement sur la partie « restauration » de l'école mais incluant désormais des espaces « scolaires et périscolaires.

Le présent avenant complète la rémunération du mandataire par l'ajout d'un total de 16 journées de travail (responsable d'opération) engendrées par le contexte et le déroulement du projet.

La rémunération du mandataire pour la phase conception-réalisation est portée de 163 880,00 €HT (196 656,00 €TTC) à **176 680,00 €HT (212 016,00 €TTC)**, soit une augmentation de 12 800,00 €HT (15 360,00 €TTC).

La rémunération pour l'ensemble du contrat de mandat, y compris la phase exploitation maintenance pendant une durée de 9 années est portée de 275 280, 00 €HT (330 336, 00 €TTC) à **288 080, 00 €HT (345 696, 00 €TTC)** soit une augmentation de 12 800,00 €HT (15 360,00 €TTC)., représentant une hausse de **4,65 %**.

La décomposition du prix de la mission du mandataire jointe au présent avenant annule et remplace l'initiale annexe 5 au contrat de mandat.

2.2 Modalités de révision des honoraires du mandataire

Les honoraires du mandataire étant révisable, les acomptes présentés par la SPL OSER sont établis à l'aide d'un coefficient de révision calculé sur la base de l'indice publié par la Fédération SYNTEC.

Or, depuis le mois de septembre 2022, la Fédération SYNTEC a changé le mode de calcul de l'indice SYNTEC applicable pour la révisions de la rémunération du mandataire. A partir de cette date, un indice SYNTEC dit révisé sera seul publié.

En accord avec la commune, il est acté :

- Que les prestations effectuées par la SPL OSER avant le 30 juillet 2022 font l'objet d'acomptes qui ont été établis avec l'utilisation de l'indice SYNTEC pour le calcul du coefficient de révision conformément aux dispositions initiales du contrat de mandat.
- Que les prestations effectuées par la SPL OSER à partir du 1^{er} août 2022 (date changement de mode de calcul de la Fédération SYNTEC), feront l'objet d'acomptes qui seront établis avec l'utilisation de l'indice SYNTEC initial pour le calcul du coefficient de révision avec l'utilisation du coefficient de raccordement proposé par la Fédération SYNTEC.
- Que les prestations effectuées à partir de la date de signature de présent avenant, feront l'objet d'acomptes qui seront établis avec l'utilisation de l'indice SYNTEC révisé pour le calcul du coefficient de révision, avec la référence pour l'indice de base MO celui du mois de septembre 2021 de la série rétropolée (valeur 280,0).

Les autres dispositions du mandat demeurent inchangées.

Pour la commune d'EYBENS

Le Maire,

M. Nicolas RICHARD

Pour la SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Le Directeur Général,

M. Philippe TRUCHY

Délibération 2 - ANNEXE 2



Ville de EYBENS

Rénovation énergétique de l'ensemble Le Bourg à Eybens

Annexe 4 - Enveloppe financière prévisionnelle d'opération de rénovation énergétique

Date : 13/01/2023

BUDGET D'INVESTISSEMENT - PHASE CONCEPTION REALISATION / Décomposition de l'enveloppe financière prévisionnelle gérée par la SPL OSER	en € HT	en € TTC
Etudes amont et préparation opération		
Diagnostic Amiante & Plomb Avant Travaux (complément en cours d'études et travaux)	16 211	19 453
Diagnostocs divers : compléments aux diagnostics réalisés par la collectivité	9 200	11 040
Relevés géomètre - Façades, plans de niveau	8 300	9 960
Maquette numérique / BIM	0	0
Divers	5 000	6 000
Travaux		
Marchés public global de performance énergétique - 1/ Honoraires de conception et pilotage des travaux	471 000	565 200
Marchés public global de performance énergétique - 2/ Travaux	4 728 610	5 674 332
Marchés public global de performance énergétique - 3/ Prime de performance	70 000	84 000
Marchés public global de performance énergétique - 4/ Location et mise en place bâtiments modulaires (compris dans enveloppe travaux : à proposer par les candidats si jugé nécessaire)	0	0
Indemnités candidats non retenus (3 candidats au total, 2 indemnisés)	74 000	88 800
Frais d'organisation de mise en concurrence (publicités et autres)	4 000	4 800
Honoraires contrôle technique	28 315	33 978
Honoraires CSPS	21 200	25 440
Honoraires ATMO VRD (réseau de chaleur)	15 000	18 000
Prévention des risques et mesures spécifiques liés aux matériaux contenant de l'amiante et du plomb	20 000	24 000
Provision pour aléas	359 727	431 672
Actualisation du coût des travaux et des honoraires de conception à la date de signature du Marché Global de performance	47 060	56 472
Provisions pour révisions de prix sur marchés révisibles (MPGP, CT, CSPS)	330 711	396 853
Assurance Dommage Ouvrage (taxes 9% environ)	0	0
Total Dépenses gérées par la SPL OSER sur BUDGET D'INVESTISSEMENT	6 208 333	7 450 000
Décomposition des dépenses directes de la collectivité (hors mandat de maîtrise d'ouvrage)	en € HT	en € TTC
Honoraires SPL Oser pour mandat de maîtrise d'ouvrage, Y compris avenant 1	231 800	278 160
Provision pour évolutions et révisions de prix mandat de maîtrise d'ouvrage	26 534	31 841
Total Dépenses directes de la collectivité	258 334	310 001
Total Ensemble des dépenses sur BUDGET D'INVESTISSEMENT	6 466 667	7 760 001
BUDGET POUR PHASE EXPLOITATION MAINTENANCE SUR LA DUREE FIXEE AU MPGP / Décomposition des dépenses	en € HT	en € TTC
p1 - Energie bois	148 480	178 176
P2- Entretien maintenance - TVA 20%	277 516	333 019
P3 - Gros entretien renouvellement - TVA 20%	92 224	110 669
P5 - Sensibilisation des usagers - TVA 20%	19 000	22 800
Sous-total dépenses sur le MPGP	537 220	644 664
SUIVI PAR LA SPL OSER DE LA PHASE EXPLOITATION MAINTENANCE	en € HT	en € TTC
Honoraires SPL OSER	56 280	67 536
Provisions et révisions de prix	12 886	15 464
Sous-total dépenses pour suivi par la SPL OSER	69 166	83 000
TOTAL BUDGET POUR PHASE EXPLOITATION MAINTENANCE	606 386	727 664
<i>Dont dépenses potentiellement imputable sur le budget d'investissement (P3) - A vérifier par la collectivité en lien avec la trésorerie</i>	92 224	110 669
<i>Dont dépenses sur budget de fonctionnement (=en cas de déduction des dépenses P3 - cf. ci-dessus)</i>	514 162	616 995

Délégation 2 - ANNEXE 3



Commune d'Eybens Rénovation énergétique Centre bourg (écoles élémentaire et maternelle - Salle des fêtes - réseau de chaleur) Mandat de maîtrise d'ouvrage - Annexe 5 - Décomposition du prix de la mission du mandataire Phase 2 - Contractualisation 16/09/2022								
	Responsable d'opération		Directeur technique et/ou Responsable de secteur		Assistante administrative et financière		Totaux	
	Coût journée	800 €	Coût journée	920 €	Coût journée	480 €		
	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT
1	Pour mémoire la Phase 1 correspond à l'audit énergétique et la rédaction du programme, réalisés en amont du mandat de maîtrise d'ouvrage							
2	Phase contractualisation (Passation marché public global de performance énergétique)							
	49,0 jrs	39 200,00 €	10,0 jrs	9 200,00 €	14,0 jrs	6 720,00 €	73,0 jrs	55 120,00 €
2.1	Préparation de la mise en concurrence pour un marché global de performance énergétique							
	6,00	4 800,00	2,00	1 840,00	1,00	480,00	9,00	7 120,00
	Cette étape comprend : - Remise de la procédure retenue pour la passation du marché public global de performance énergétique. - Etablissement de la liste des prestataires à désigner sur l'opération et définition des procédures de passation des marchés. - Collecte des éléments techniques du dossier de consultation (diagnostic amiante/plomb, plans numériques ou maquette BIM...) - Sur la base du programme de rénovation énergétique, préparation des pièces nécessaires au lancement de la mise en concurrence pour le marché global de performance énergétique. - Deux réunions de préparation et/ou de présentation avec la Collectivité							
2.2	Sélection des candidats, lancement de la phase de remise des offres, analyse des offres							
	36,00	28 800,00	6,50	5 980,00	11,00	5 280,00	53,50	40 060,00
	Première étape = Candidatures : Consultation des entreprises en phase Candidature (publicité, dématérialisation), analyse des candidatures, échanges avec la collectivité, commission pour le choix des candidats admis à remettre une offre (3 candidats), courriers de rejets des candidatures non-retenues. Parallèlement organisation d'une procédure de consultation pour désigner un contrôleur technique. Parallèlement organisation d'une procédure de consultation pour désigner un coordonnateur SPS.							
	7,00	5 600,00	1,00	920,00	4,00	1 920,00	12,00	8 440,00
	Deuxième étape = remise d'offres initiales puis finales et séance de dialogue avec chaque candidat : Envoi des DCE aux candidats retenus, visite du site avec l'ensemble des candidats, questions / réponses. Réception des offres initiales , analyse par la SPL avec intervention des différents acteurs Organisation et séances de dialogue avec les candidats. Poursuite de la procédure jusqu'à la remise d'une offre intermédiaire. Réception des offres intermédiaires analyse par la SPL avec intervention des différents acteurs. Organisation et séances de dialogue avec les candidats. Mise au point du DCE final comprenant les éventuelles annexes complémentaires, poursuite de la procédure jusqu'à la remise d'une offre finale.							
	16,00	12 800,00	3,00	2 760,00	3,00	1 440,00	22,00	17 000,00
	Après réception des offres finales : vérification administrative et contenu des offres, analyse technique (engagements de performance énergétique, moyens mis en œuvre et méthodologie proposée, délais). Analyse financière des offres (honoraires maîtrise d'œuvre, travaux, maintenance, mesures d'accompagnement, échéanciers) et de la compatibilité à l'enveloppe financière prévisionnelle.							
	10,00	8 000,00	1,00	920,00	3,00	1 440,00	14,00	10 360,00
	Participation aux réunions d'analyse spécifiques avec la Collectivité, et préparation de la décision.							
	3,00	2 400,00	1,50	1 380,00	1,00	480,00	5,50	4 260,00
2.3	Mise au point :							
	6,00	4 800,00	1,00	920,00	2,00	960,00	9,00	6 680,00
	Cette étape comprend : - La mise au point du marché global de performance, la préparation des pièces pour la signature. - Courriers de rejets des candidats non-retenus, assistance à la Collectivité pour la préparation de l'acte autorisant la signature du marché (courrier ou délibération). - Suivi et mise à jour du budget prévisionnel de l'opération.							
	Assistance à la Collectivité pour recherches de subventions Cette assistance se déroule tout au long de la phase contractualisation.							
	1,00	800,00	0,50	460,00	-	-	1,50	1 260,00
	Recherche d'informations sur les subventions auprès de l'Etat, le Département, la Région (notamment fonds européens FEDER et/ou appels à projets), Syndicat d'énergie. Echanges avec les services de la collectivité.							
	1,00	800,00	0,50	460,00	-	-	1,50	1 260,00
	Assistance à la Collectivité pour estimation du montant des aides atteignables sur le projet.							
	Assistance Technique du Maître d'Ouvrage sur la performance énergétique Pour mémoire, cette mission est comprise dans le détail ci-dessus.							
	-	-	-	-	-	-	-	-
Total HT =							-	55 120,00 €
TVA 20 % =							-	11 024,00 €
Total TTC =							-	66 144,00 €



Commune d'Eybens
Rénovation énergétique Centre bourg (écoles élémentaire et maternelle - Salle des fêtes - réseau de chaleur)
Mandat de maîtrise d'ouvrage - Annexe 5 - Décomposition du prix de la mission du mandataire
Phase 3 - Conception Réalisation
16/09/2022

	Responsable d'opération		Directeur technique et/ou Responsable de secteur		Assistante administrative et financière		Totaux	
	Coût journée	800 €	Coût journée	920 €	Coût journée	480 €		
	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT
3 Phase conception réalisation	175,0 jrs	140 000,00 €	19,0 jrs	17 480,00 €	40,0 jrs	19 200,00 €	234,0 jrs	176 680,00 €
3.1 Conception	39,00	31 200,00	5,00	4 600,00	5,00	2 400,00	49,00	38 200,00
Etape qui débute après la signature du marché global et comprend le suivi de la conception, l'obtention des autorisations administratives (déclaration préalable ou permis de construire) et se termine à l'ordre de service de lancement des travaux		-		-		-	-	-
Relation avec le groupement retenu et la collectivité, préparation des autorisations administratives, dépôt puis suivi instruction. Veille quant au respect des objectifs. Pilotage des missions de contrôle technique et de CSPS. Participation à la préparation de chantier. Paiement du groupement compris sous-traitants et des prestataires. Mise en place assurances spécifiques à l'opération le cas échéant (Assurance Dommage Ouvrage).	35,00	28 000,00	3,00	2 760,00	5,00	2 400,00	43,00	33 160,00
Mise en place d'actions de communication et accompagnement de la sensibilisation des usagers tout au long de la phase conception	2,00	1 600,00	1,00	920,00	-	-	3,00	2 520,00
Assistance à la collectivité sur la préparation et le suivi des dossiers de subventions auprès de l'Etat, le Département, la Région (notamment fonds européen FEDER et/ou appels à projets).	2,00	1 600,00	1,00	920,00	-	-	3,00	2 520,00
3.2 Réalisation - Délai prévisionnel des travaux = 27 mois	136,00	108 800,00	14,00	12 880,00	35,00	16 800,00	185,00	138 480,00
Les moyens à mettre en œuvre par la SPL sont prévus sur la durée globale prévisionnelle des travaux ci-dessus (ce délai comprend des périodes d'interruptions prévisibles)		-		-		-	-	-
Relation avec la Collectivité et réunions spécifiques de concertation, d'organisation avec les services	6,00	4 800,00	1,00	920,00	-	-	7,00	5 720,00
Visites périodiques du chantier pour suivi du marché de CREM = 3 réunions par mois environ. Suivi des objectifs (Qualité, délais, coûts).	65,00	52 000,00	4,00	3 680,00	-	-	69,00	55 680,00
Traitement des aspects contractuels, financiers et techniques, gestion des aléas durant les travaux	25,00	20 000,00	1,00	920,00	-	-	26,00	20 920,00
Mise en place d'actions de communication et accompagnement de la sensibilisation des usagers tout au long de la phase réalisation	5,00	4 000,00	1,00	920,00	-	-	6,00	4 920,00
Gestion administrative et financière des marchés : - des prestataires (contrôle technique, CSPS). - du marché public global de performance énergétique. Comprend le suivi des déclarations de sous-traitants, les ordres de service, le suivi des assurances, les paiements, la comptabilité de l'opération. Suivi et mise à jour du budget prévisionnel de l'opération.	3,00	2 400,00	3,00	2 760,00	30,00	14 400,00	36,00	19 560,00
Mise en place des actions d'exploitation maintenance pendant les travaux et vérification de la performance pendant les travaux	12,00	9 600,00	-	-	-	-	12,00	9 600,00
Phase Opérations Préalables à la Réception + réception des travaux : essais, vérifications du fonctionnement	4,00	3 200,00	1,00	920,00	1,00	480,00	6,00	4 600,00
Suivi des levées de réserves et de la mise en service, mesures spécifiques (dont suivi hors site)	6,00	4 800,00	1,00	920,00	1,00	480,00	8,00	6 200,00
Traitement du décompte du marché global pour la part conception-réalisation et décomptes des prestataires intellectuels (CT et CSPS)	3,00	2 400,00	1,00	920,00	3,00	1 440,00	7,00	4 760,00
Assistance à la collectivité sur la préparation et le suivi des dossiers de subventions auprès de l'Etat, le Département, la Région (notamment fonds européen FEDER et/ou appels à projets). Production des justificatifs pour subventions, échanges avec les services instructeurs de ces subventions.	7,00	5 600,00	1,00	920,00	-	-	8,00	6 520,00
Assistance Technique du Maître d'Ouvrage sur la performance énergétique								
Pour mémoire, cette mission est comprise dans le détail ci-dessus.		-		-		-	-	-
Total HT =								176 680,00 €
TVA 20 % =								35 336,00 €
Total TTC =								212 016,00 €



SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

Commune d'Eybens
Rénovation énergétique Centre bourg (écoles élémentaire et maternelle - Salle des fêtes - réseau de chaleur)
Mandat de maîtrise d'ouvrage - Annexe 5 - Décomposition du prix de la mission du mandataire
Récapitulatif Phases 2 et 3
16/09/2022

		Responsable d'opération		Directeur technique et/ou Responsable de secteur		Assistante administrative et financière		Totaux	
		Coût journée	800 €	Coût journée	920 €	Coût journée	480 €		
		Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT
2	Phase contractualisation (Passation marché public global de performance énergétique)	49,0 jrs	39 200,00 €	10,0 jrs	9 200,00 €	14,0 jrs	6 720,00 €	73,0 jrs	55 120,00 €
3	Phase conception réalisation	175,0 jrs	140 000,00 €	19,0 jrs	17 480,00 €	40,0 jrs	19 200,00 €	234,0 jrs	176 680,00 €
							Total HT =	231 800,00 €	
							TVA 20 % =	46 360,00 €	
							Total TTC =	278 160,00 €	

Commune d'Eybens
Rénovation énergétique Centre bourg (écoles élémentaire et maternelle - Salle des fêtes - réseau de chaleur)
Mandat de maîtrise d'ouvrage - Annexe 5 - Décomposition du prix de la mission du mandataire
Phase 4 - Phase exploitation
 16/09/2022

	Responsable d'opération		Directeur technique et/ou Responsable de secteur		Assistante administrative et financière		Totaux	
	Coût journée	800 €	Coût journée	920 €	Coût journée	480 €		
	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT
4 Phase exploitation (sur la base de forfaits annuels)	56,0 jrs	44 800,00 €	7,0 jrs	6 440,00 €	10,5 jrs	5 040,00 €	73,5 jrs	56 280,00 €
Mission de suivi de la performance énergétique, de gestion administrative et financière du marché global de performance énergétique en phase exploitation, après livraison des travaux. Le marché global de performance énergétique est prévu sur une durée de 10 ans, dont 3 ans environ de conception réalisation et 7 ans environ d'exploitation. La rémunération de la SPL OSER est détaillée par un forfait annuel, la première année débutant le jour de la réception des travaux, la dernière année s'achevant à la date de fin du marché global de performance énergétique. Le forfait est facturé chaque fin d'année civile avec deux exceptions : la première année fera l'objet d'une facturation au prorata temporis à la fin de l'année civile qui suit la date de réception ; la dernière année fera l'objet d'une facturation au prorata temporis à la date de fin de contrat.								
Forfait annuel 1ère année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Forfait annuel 2ème année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Forfait annuel 3ème année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Forfait annuel 4ème année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Forfait annuel 5ème année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Forfait annuel 6ème année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Forfait annuel 7ème année	8,00	6 400,00	1,00	920,00	1,50	720,00	10,50	8 040,00
Total HT =								56 280,00 €
TVA 20 % =								11 256,00 €
Total TTC =								67 536,00 €



SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

Commune d'Eybens
Rénovation énergétique Centre bourg (écoles élémentaire et maternelle - Salle des fêtes - réseau de chaleur)
Mandat de maîtrise d'ouvrage - Annexe 5 - Décomposition du prix de la mission du mandataire
Récapitulatif Phases 2, 3 et 4
16/09/2022

		Responsable d'opération		Directeur technique et/ou Responsable de secteur		Assistante administrative et financière		Totaux	
		Coût journée	800 €	Coût journée	920 €	Coût journée	480 €		
		Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT	Nbre de jours	Coût HT
2	Phase contractualisation (Passation marché public global de performance énergétique)	49,0 jrs	39 200,00 €	10,0 jrs	9 200,00 €	14,0 jrs	6 720,00 €	73,0 jrs	55 120,00 €
3	Phase conception réalisation	175,0 jrs	140 000,00 €	19,0 jrs	17 480,00 €	40,0 jrs	19 200,00 €	234,0 jrs	176 680,00 €
4	Phase exploitation (sur la base de forfaits annuels)	56,0 jrs	44 800,00 €	7,0 jrs	6 440,00 €	10,5 jrs	5 040,00 €	73,5 jrs	56 280,00 €
Montant total HT de la rémunération du mandataire =								288 080,00 €	
TVA 20 % =								57 616,00 €	
Total TTC =								345 696,00 €	